

Département des services sociaux de Géorgie Programme d'aide nutritionnelle supplémentaire (SNAP)

AVIS SUR LES EXIGENCES DE DÉCLARATION SIMPLIFIÉE (SRR)

Les exigences de déclaration simplifiée s'appliquent à tous les ménages bénéficiant du programme SNAP en Géorgie. Vous devez faire une déclaration lorsque le revenu mensuel brut total de votre foyer est supérieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessous ou dans l'espace vide ci-dessous, en fonction de la taille de votre foyer.

Les foyers doivent faire une déclaration lorsqu'un membre du ménage reçoit des gains **de loterie ou de jeux d'argent** d'un montant brut de 4 500 \$ ou plus (avant impôts ou autres montants retenus). Il s'agit d'un prix en espèces gagné lors d'un seul jeu. Les gains doivent être déclarés au plus tard 10 jours après la fin du mois au cours duquel le membre du ménage a reçu les gains.

Les adultes valides sans personne à charge (ABAWD) sont tenus de faire une déclaration lorsque leurs heures de travail sont inférieures à 20 heures par semaine, soit 80 heures par mois.

Chaque mois, vous devrez **faire la somme de tous les revenus** que votre ménage perçoit au cours du mois, avant toute déduction fiscale ou autre. Vous devez compter tous les revenus tels que les salaires, la sécurité sociale, le SSI, le chômage, les pensions alimentaires, les retraites et les prestations d'invalidité, l'argent que les gens vous donnent et tout autre revenu que votre ménage reçoit.

Lorsque vous faites le décompte, si le montant est supérieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessous ou sur le formulaire en blanc ci-dessous pour la taille de votre ménage, vous **DEVEZ** déclarer le changement de revenu avant le **10e jour du mois suivant**.

Appelez le centre d'appel du DFCS au 1-877-423-4746 ou rendez-vous sur le site Web Georgia Gateway www.gateway.ga.gov pour signaler votre changement.

SNAP du foyer taille	1	2	3	4	5	6	7	8	Chaque membre supplémentaire
Montant mensuel brut total	1 632 \$	2 215 \$	2 798 \$	3 380 \$	3 963 \$	4 546 \$	5 129 \$	5 712 \$	+ 583

Si votre foyer compte plus de 8 personnes, le montant de votre revenu mensuel brut est indiqué ci-dessous.

Taille du foyer _____ Montant mensuel _____

Si vous ne signalez pas ce changement, votre foyer peut recevoir plus de prestations qu'il n'y a droit et vous devrez peut-être rembourser ces prestations. **Si vous avez des demandes en suspens, votre (vos) remboursement(s) d'impôt sur le revenu peut (peuvent) être utilisé(s) pour rembourser ces demandes.**

Si vous recevez des allocations TANF, de garde d'enfants ou d'assistance médicale, vous devez signaler tout changement dans la situation de votre ménage dans un délai de 10 jours.

Signalez vos changements d'adresse et toute dépense de logement et de services publics afin de pouvoir recevoir des avis importants concernant vos prestations. Vous pouvez signaler ce changement sur le site Web Georgia Gateway à l'adresse www.gateway.ga.gov.

Travailleur : _____ Date : _____